



**Procès-verbal de la 72<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration  
tenue le vendredi 2 novembre 2018 à 9h30, par vidéoconférence**

- Local 4412 de l'Édifice INRS à Québec
- Salle H210A de l'Édifice 18 – campus de l'IAF à Laval

**Étaient présents :**

À Québec : Rudolf Bertrand, Michelle Bordeleau, Magella Cantin, Liliane Tanguay  
À Laval : Raymonde Jetté, Francine Lambert, Jacques Pelletier

**Était absent :** (aucune absence)

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination d'un secrétaire par intérim
3. Acceptation du procès-verbal de la 71<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration tenue le 24 août 2018
4. Suivi du procès-verbal du 24 août 2018
  - a. Suivi de la rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS – 22 novembre 2017
  - b. Demande annuelle à l'INRS d'une contribution financière pour les activités de l'APRES-INRS – 31 août 2018
  - c. Prochaine rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS – 2018
5. Suivi de l'Assemblée générale annuelle – 19 octobre 2018
  - a. Projet du procès-verbal
  - b. Tableau sur les mandats des officiers élus du CA
  - c. Invitation aux activités quelle que soit la région de résidence
  - d. Renouvellement de l'adhésion des membres
6. Désignation des représentants de l'APRES-INRS à l'Assemblée générale annuelle de la FRUQ
7. Activités récentes et prévues
  - a. Région de Québec
  - b. Région de Montréal
8. Dîners de Noël
  - a. Région de Québec
  - b. Région de Montréal
9. Rapport de trésorerie et bilan des membres
10. Divers
11. Confirmation de la date de la prochaine réunion
12. Levée de la réunion

## 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 9h30. Magella Cantin propose de modifier l'ordre du jour afin de nommer un secrétaire par intérim.

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyé par Francine Lambert, l'ordre du jour est accepté tel que déposé sous réserve de déplacer le point 4b) au point 2 et de décaler les autres points.

**Résolution CA72-novembre-02-18-01**

## 2. Nomination d'un secrétaire par intérim

Magella Cantin rappelle que suite à dernière Assemblée générale, le poste de secrétaire est vacant. Il rappelle qu'il est prévu dans nos Statuts et règlements que les mandats des officiers sont d'une durée de deux (2) ans et ne sont pas renouvelables après trois (3) mandats consécutifs. En conséquence, Jacques Pelletier ne pouvait demander un renouvellement de son mandat au poste de secrétaire. Or, aucun membre n'a été proposé à ce poste par l'Assemblée générale. Magella Cantin rappelle qu'avec l'accord de Jacques Pelletier, ce dernier pourrait demeurer en fonction jusqu'à l'élection d'un successeur par l'Assemblée générale et ce, conformément à nos Statuts et règlements. En conséquence, il demande que le CA confirme sa nomination par intérim à ce poste jusqu'à la prochaine réunion de l'Assemblée générale.

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyé par Raymonde Jetté, le CA nomme Jacques Pelletier par intérim au poste de secrétaire et ce, jusqu'à la prochaine réunion de l'Assemblée générale annuelle.

**Résolution CA72-novembre-02-18-02**

## 3. Acceptation du procès-verbal de la 71<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration tenue le 24 août 2018

Michelle Bordeleau est d'avis qu'on devrait préciser à l'item 2 du point 3a) du projet de procès-verbal que les cartes d'identité sont émises pour les retraités membres de l'APRES-INRS. Après discussions, la proposition suivante est adoptée :

Sur proposition de Rudolf Bertrand, appuyé par Francine Lambert, le procès-verbal est accepté tel que déposé en incluant la correction suggérée par Michelle Bordeleau.

**Résolution CA72-novembre-02-18-03**

## 4. Suivi du procès-verbal du 24 août 2018

### a. Rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS – 22 novembre 2017

Magella Cantin informe les membres du CA que Marlène Blais, nouvelle directrice du Service des ressources humaines, est devenue la représentante de l'INRS auprès de l'APRES-INRS. Elle sera assistée par Danielle Malenfant du même service.

Magella Cantin fait le suivi de la rencontre du 22 novembre 2017 avec la direction de l'INRS, et ce à l'aide du tableau transmis avec la convocation de la présente réunion. Les points en suivi sont les suivants :

- 1) L'INRS a confirmé que tous les retraités sont admissibles aux ententes de l'INRS avec des fournisseurs de services (ex. : IRIS) : Magella Cantin a envoyé un courriel à Danielle Malenfant à ce sujet. Il lui proposera de faire lui-même l'envoi auprès des retraités membres de l'APRES-INRS afin de les informer des ententes de services.
- 2) Émission de cartes d'identité aux retraités : les cartes d'identité ont été émises par l'INRS et remises à l'APRES-INRS pour distribution auprès des membres. Ce dossier est terminé.
- 4) Participation des retraités à l'organisation du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'INRS : Magella Cantin est en attente d'un retour de Geneviève Chacon de l'INRS à ce sujet.

- b. Demande annuelle à l'INRS d'une contribution financière pour les activités de l'APRES-INRS – 31 août 2018  
Magella Cantin est heureux de confirmer que l'INRS a reconduit encore cette année la contribution financière pour l'année 2018-2019 selon la même formule, soit 64 \$ pour chacun des membres au 31 août 2018. Un dépôt au montant de 5 504 \$ sera fait sous peu. Le courriel de l'INRS confirmant sa contribution financière a été transféré le 31 octobre dernier par Magella Cantin aux membres du CA. Il rappelle que cette aide financière doit être demandée à chaque année et n'est aucunement garantie.
- c. Prochaine rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS – 2018  
Magella Cantin rappelle que l'INRS a proposé que la prochaine rencontre annuelle se tienne le mardi 6 novembre prochain à 15 h 15. Même si tous les membres du CA ne sont pas disponibles à cette date, il est convenu d'accepter ce rendez-vous. Rudolf Bertrand et Michelle Bordeleau accompagneront Magella Cantin lors de cette rencontre. Les points suivants pourraient être discutés : 50<sup>e</sup> anniversaire de l'INRS, bilan de nos activités tenues durant la dernière année, les ententes de services offerts au personnel de l'INRS, des informations sur les grands dossiers actuels de l'INRS et, avec l'accord des membres du CA, tout autre point que nos représentants jugeraient pertinents. Magella Cantin fera rapport aux membres du CA du contenu de cette rencontre.

## 5. Suivi de l'Assemblée générale annuelle – 19 octobre 2018

Les membres du CA expriment leur grande satisfaction en regard de la participation des membres à l'AG et au programme d'activités de la journée (35 membres ont participé au dîner, 34 à l'AG et 32 à la visite guidée). Ce fut une excellente journée et un succès. Magella Cantin remercie les organisateurs de la journée et les photographes. En réponse à une question, Francine Lambert répond que le retour en autobus vers Laval s'est très bien déroulé, incluant une halte à Donnacona pour le souper. Elle ajoute qu'elle devrait proposer au CA une visite guidée du quartier italien lors de la prochaine Assemblée générale annuelle qui se tiendra dans la région de Montréal en octobre 2019.

- a. Projet du procès-verbal  
Ce projet a été transmis aux membres du CA avec la convocation de la présente réunion. Après discussions, le projet est accepté par les membres du CA avec quelques petites corrections. Il est convenu que Jacques Pelletier fera parvenir à Magella Cantin une version corrigée pour qu'elle soit ajoutée dans le site Web de l'APRES-INRS, avec la mention «projet». Ce projet sera soumis à l'approbation des membres lors de la prochaine Assemblée générale annuelle.
- b. Tableau sur les mandats des officiers élus du CA  
Jacques Pelletier présente le tableau transmis aux membres du CA avec la convocation de la présente réunion.
- c. Invitation aux activités quelle que soit la région de résidence  
Magella Cantin rappelle que, lors de la dernière AG, les membres ont suggéré que tous les membres de l'APRES-INRS soient invités aux activités quelle que soit la région où ils résident. Après discussions, les membres du CA sont pleinement d'accord avec cette suggestion et entendent y donner suite. Ainsi, lors de l'envoi des invitations aux activités sociales ou culturelles (excluant les déjeuners/dîners) d'une région, un courriel sera envoyé à tous les membres, quelle que soit la région où ils résident. Il est précisé que les frais de transport ne sont pas remboursables par l'APRES-INRS.
- d. Renouvellement de l'adhésion des membres  
Lors de la dernière AG, la trésorière a demandé aux membres présents de procéder plus rapidement au renouvellement de leur adhésion en début d'année financière afin de faciliter la gestion des renouvellements. Il a été convenu que Magella Cantin demanderait aux membres du CA de se pencher sur cette question lors de leur prochaine réunion.

Michelle Bordeleau rappelle que majorité des membres ne renouvellent pas leur adhésion en début d'année financière, mais en cours d'année. Ce fait entraîne beaucoup plus de travail de gestion, que ce soit pour la trésorière ou pour les organisateurs des activités. Les membres discutent des moyens qui pourraient être pris afin d'inciter les membres à procéder au renouvellement dès le début d'une année financière. Une suggestion serait d'ajouter des frais administratifs à la cotisation annuelle lors de renouvellement en cours d'année.

Après discussions, il est convenu que Magella Cantin enverra avant les dîners de Noël un courriel aux membres afin de les inciter plus fortement à renouveler leur adhésion beaucoup plus rapidement. De plus, Michelle Bordeleau communiquera avec les représentants de Desjardins afin de voir s'il y a des possibilités de procéder au paiement des cotisations autrement que par un chèque.

Les membres du CA réévalueront la situation lors de la préparation de la prochaine AG.

## **6. Désignation des représentants de l'APRES-INRS à l'Assemblée générale annuelle de la FRUQ**

Magella Cantin informe les membres du CA que la prochaine Assemblée générale de la FRUQ se tiendra ce mois-ci. Il rappelle que l'APRES-INRS a droit d'y désigner trois (3) représentants. Après discussions, Magella Cantin représentera seul de l'APRES-INRS.

## **7. Activités récentes et prévues**

### **a. Région de Québec**

Rudolf Bertrand informe le CA qu'une dizaine de personnes participeront à un déjeuner au restaurant Pacini. Il rappelle qu'il sera à l'extérieur du pays entre la mi-novembre et la mi-février. Comme convenu lors de la dernière AG, Jocelyne Bernard ou Aïcha Achab assumeront la relève pour l'organisation des activités selon leur disponibilité.

### **b. Région de Montréal**

Francine Lambert rappelle que la visite guidée du quartier portugais de Montréal, incluant un repas dans un restaurant portugais, s'est tenue comme prévu le 3 octobre dernier. 28 personnes y ont participé, incluant 21 membres (dont 4 membres de la région de Québec). Enfin, elle a repris les dîners mensuels hier (6 personnes étaient présentes).

## **8. Dîners de Noël**

### **a. Région de Québec**

Magella Cantin informe le CA que ce dîner se tiendra le 14 décembre au restaurant Le Rascal à Québec.

### **b. Région de Montréal**

Francine Lambert informe le CA que ce dîner se tiendra aussi le 14 décembre au restaurant le Tire-Bouchon à Laval.

La contribution de l'APRES-INRS restera inchangée, soit 20 \$ pour les membres en règle.

Enfin, il est convenu, comme l'année dernière, d'offrir des certificats cadeau de la SAQ d'un montant de 25 \$ aux membres en règle présents, soit 3 pour les membres de la région de Montréal et 2 pour ceux de la région de Québec.

## 9. Rapport de trésorerie et bilan des membres

Michelle Bordeleau informe le CA qu'elle a reçu une nouvelle demande d'adhésion depuis la dernière réunion, soit de Réal Pelland de la région de Québec. Ce dernier était à l'emploi de la direction scientifique de l'INRS avant sa retraite.

Conformément à la Procédure d'approbation de l'adhésion à l'APRES-INRS adoptée par le CA (résolution CA42-fév-8-13-06), sur proposition de Michelle Bordeleau, appuyée par Liliane Tanguay, le Conseil accepte la demande d'adhésion de Réal Pelland.

**Résolution CA72-novembre-02-18-04**

Le nombre total de membres en règle s'élèvent à 68, dont 30 de la région de Québec et 38 de la région de Montréal. On constate une baisse importante du nombre de membres dans la région de Montréal. On espère augmenter le nombre à l'occasion des dîners de Noël.

Enfin, elle informe les membres du CA que le solde net du compte au 2 novembre 2018 s'élève à 5 207,40 \$ (Voir annexe 1).

## 10. Divers

(Aucun point n'est discuté)

## 11. Confirmation de la date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CA se tiendra le vendredi 11 janvier 2019 à 9 h 30.

## 12. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, Liliane Tanguay propose la levée de la réunion à 11 h.

Jacques Pelletier  
Secrétaire par intérim

Magella Cantin  
Président

*Accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 1<sup>er</sup> février 2019.*

**APRES-INRS**  
**Rapport de trésorerie pour le CA du 2 novembre 2018**

**1. Finances**

Valeur de notre solde :	6 254,16 \$
Montant dû :	1 046,76 \$
Solde net :	5 207,40 \$

**2. Bilan des membres:**

À ce jour nous avons 29 membres en règle dans la région de Québec et 38 membres en règle dans la région de Montréal pour un total de 67 au 31 octobre 2018.

Depuis la dernière réunion du CA, nous avons reçu une nouvelle demande d'adhésion, soit celle de Réal Pelland de la région de Québec.

Michelle Bordeleau  
Trésorière APRES-INRS